

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2023)
Heft: 6

Artikel: Manuscrit L'histoire de l'armée suisse
Autor: Jaun, Rudolf
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1055332>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Histoire militaire

Manuscrit *L'histoire de l'armée suisse*

Prof. Dr. Rudolf Jaun

Professeur ordinaire d'Histoire, Université de Zurich

Une des caractéristiques de l'armée suisse depuis ses origines sont les efforts inlassables d'une armée de milice, composée de citoyens, pour se mettre, quant à l'armement et à la manière de combattre, au niveau des grandes armées européennes. Ma propre expérience du service militaire, les nombreuses votations sur des questions de défense, mais aussi la curiosité scientifique m'a amené à étudier les différents problèmes qui jalonnent, dans la longue durée, l'évolution de cette armée de citoyens qu'est l'armée suisse.

Il convient donc de placer l'histoire de l'armée suisse dans le contexte général de l'évolution des forces armées en Europe, du développement des armements et des méthodes de combat.

De ce fait, il paraît indiqué d'envisager l'histoire des forces armées de milice de la Suisse sous l'angle des transformations en matière militaire et en la structurant selon un modèle d'évolution et de périodisation qui inclut autant les grandes césures que les lents changements affectant les instruments militaires.

Ce modèle postule, d'une part, l'apparition de formations de combat modernes et standardisées ainsi que de méthodes de combat formalisées au début du XVII^e siècle et, d'autre part, la numérisation et la dynamisation de l'art de la guerre à la fin du XX^e siècle. Toutefois, il n'inclut pas seulement ces deux processus essentiels de transformation – au titre de « révolutions militaires » – mais aussi les évolutions fondamentales dans la formation des forces armées au titre de « périodes de transformation ».

C'est en considération des réflexions qui précèdent que l'« histoire de l'armée suisse du XVII^e siècle à nos jours » se compose des chapitres suivants :

1. Les milices cantonales de l'ancienne Confédération. Du premier règlement d'exercice à la défaite contre la France (1615-1798)

Les principes de la première révolution militaire ont été appliqués avec profit autant dans les riches cantons

urbains de l'ancienne Confédération (Berne et Zurich notamment) que dans les régiments en service étranger depuis la deuxième moitié du XVII^e siècle. Dans les milices cantonales, le niveau de développement est très inégal, et c'est seulement au cours du XVIII^e siècle que nombre d'entre elles mettront réellement en pratique les principes d'organisation et de combat de la première révolution militaire.

2. Vers l'armée fédérale. La modernisation par la centralisation (1798-1874)

La profonde réorganisation des corps de troupes confédérés selon les principes napoléoniens et la centralisation partielle de l'armée commencent sous le régime de la République helvétique et de la Médiation, se poursuivent sous la Restauration et la Régénération, et achèvent une première étape en 1848 avec la création de l'Etat fédéral moderne et d'un véritable ministère de la défense, le Département militaire fédéral. Cependant, la transformation que connaît le champ de bataille oblige à refondre complètement le système de recrutement et d'instruction, conduisant ainsi à une première réforme de l'armée durant les années 1860 et à la centralisation complète de l'instruction militaire imposée par la Constitution fédérale de 1874.

3. La révolution du champ de bataille, de la technique et de l'éducation. Les divergences dans le corps des officiers et l'ascension d'Ulrich Wille (1874-1914)

Essentiellement caractérisée par l'amélioration technique des armes à feu et la production de matériel de guerre à l'échelle industrielle, après la période napoléonienne la troisième révolution militaire, en mettant au grand jour les limites de l'instruction traditionnelle des milices fédérales, entraîne une profonde transformation des méthodes de combat. Ulrich Wille voit ainsi son heure venue, lui qui entend s'attaquer à ce problème en instituant un système d'éducation inspiré de ce qui se fait dans l'Empire allemand et par lequel il veut inculquer aux soldats et aux officiers le sens de la discipline et la pres-

tance nécessaires selon lui pour tenir sur des champs de bataille qui n'ont plus rien à voir avec ceux de jadis. Cette « voie nouvelle » suscite cependant une forte opposition, et les divergences au sein du corps des officiers suisses deviennent manifestes. Peu avant la Première Guerre mondiale, la « voie nouvelle » préconisée par Ulrich Wille l'emporte sur la « voie nationale » que défend le colonel Hugo Hungerbühler.

4. La première mobilisation générale. Protection de la neutralité, retard technologique et perte de prestige politique (1914-1918)

Le déclenchement du conflit mondial en 1914 provoque la première mobilisation générale de l'armée suisse. Jusqu'alors, il n'y a eu que des mobilisations partielles de quelques contingents cantonaux. Ce premier service actif de grande envergure est conçu comme un service de protection de la neutralité, assuré par la relève des formations, jusqu'à une nouvelle mobilisation d'un nombre important de troupes pour le service d'ordre en novembre 1918.

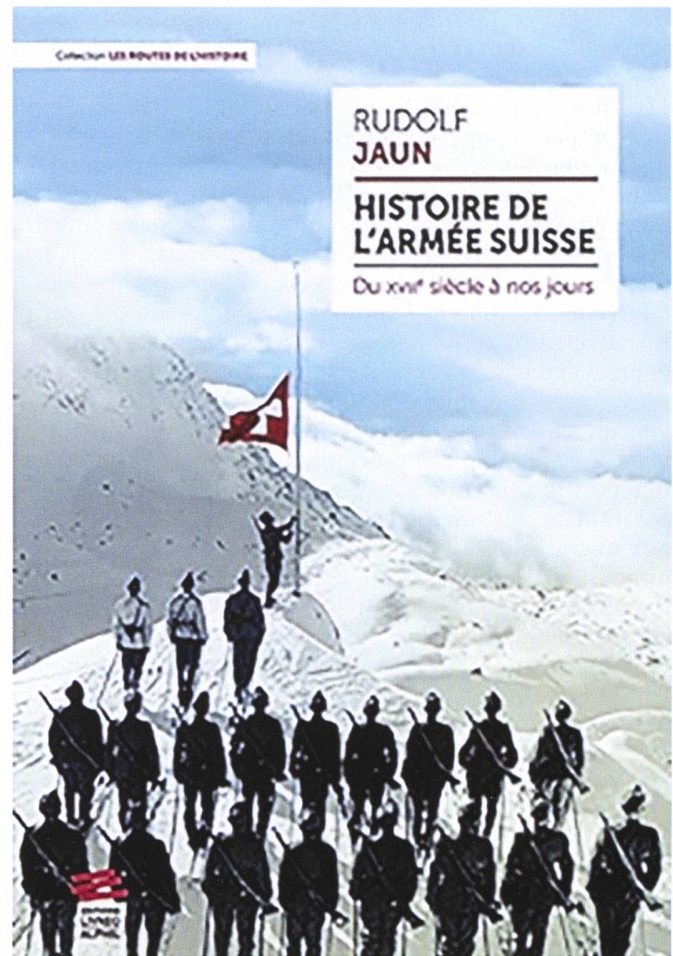
Pour l'armée, le service actif de protection de la neutralité, de 1914 à 1918, est éreintant : il affecte gravement le moral de la troupe et le problème est encore aggravé par un code pénal militaire suranné qui vaut chaque jour au général plusieurs recours en grâce à traiter. Pour la première fois aussi, l'armée suisse se heurte à une opposition qui n'est pas à dédaigner.

Quoique des méthodes de drill intensif aient légèrement relevé le niveau de l'instruction, les nouvelles formes de combat qui sont à l'œuvre sur les champs de bataille de la Grande Guerre révèlent les immenses problèmes auxquels l'armée suisse devra faire face.

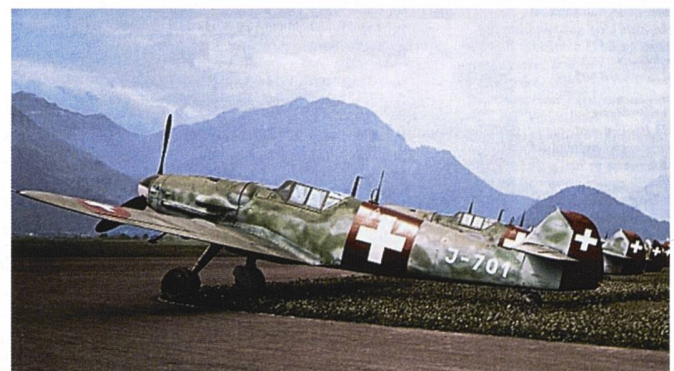
5. S'adapter ou pas ? La modernisation de l'armement et ses limites (1919-1939)

De 1919 à 1935, l'armée suisse connaît une véritable traversée du désert. La gauche lui est ouvertement hostile, tandis que la droite lui refuse les moyens financiers dont elle aurait besoin. Bien qu'au sein même de l'armée on ait tiré les enseignements de la Première Guerre mondiale, ce que toutes les armées n'ont pas fait, il n'est pas possible de suivre l'évolution fulgurante que connaissent les armements au cours des années 1930 en Europe, et en particulier dans l'Allemagne national-socialiste. Lorsque les diverses tendances politiques parviennent à s'accorder sur le rétablissement d'une défense nationale crédible, et que les moyens financiers permettraient de combler le retard, l'armée suisse n'est pas en mesure d'accomplir sa motorisation et sa mécanisation, ce qui, avant le début du conflit déjà, l'oblige à adopter une stratégie de défense statique appuyée sur un nombre important d'ouvrages fortifiés.

Dans l'instruction militaire, la nouvelle orientation inspirée du modèle prussien conserve une suprématie ininterrompue. Cependant seuls quelques officiers succombent au pouvoir de fascination apparemment irrésistible du système militaire national-socialiste ou s'engagent politiquement dans le mouvement frontiste. Le redépart est facilité par une réorganisation complète de l'armée (Organisation des troupes de 1936), et une nouvelle génération de jeunes officiers apporte son soutien aux efforts de défense.



La mobilisation de 1939-1945 a vu l'essor de nouvelles formations d'alarme, les brigades frontières ; mais aussi les Troupes d'aviation et de DCA et l'Escadre de surveillance (ci-dessous : Messerschmitt 109 G6 ; sans oublier bien sûr les troupes de forteresse et le Réduit.



6. Une guerre qui survient trop tôt. Le pis-aller du Réduit pour pallier les retards (1939-1945)

Lorsque la guerre éclate, en août 1939, l'armée suisse est mal préparée pour s'opposer à une éventuelle opération de contournement à travers la Suisse et plus encore à une attaque directe. En octobre 1939, le commandement de l'armée décide donc de prendre un dispositif linéaire échelonné le long de l'Aar et de la Limmat, jusqu'à la plaine de la Linth. Ce dispositif est renforcé par des lignes d'ouvrages fortifiés et de points d'appui. Le combat contre un adversaire serait engagé dès le franchissement des cours d'eau et appuyé par des positions d'artillerie enterrées. Après la défaite de la France au printemps 1940 et l'encerclement par les forces de l'Axe, le commandant en chef, le général Guisan, décide de ramener l'armée vers une position centrale dans l'espace alpin : le Réduit. Cette solution de fortune, avec ses inconvénients (exposition aux menaces d'intimidation et risque pour le pays d'être affamé), est loin de faire l'unanimité parmi les officiers, mais après la défaite des puissances de l'Axe, elle apparaîtra comme une décision judicieuse de la politique de défense nationale, appelée à un large retentissement durant l'après-guerre.

7. L'après-Wille : Victoire opérative par la guerre de mouvement ou résistance par le combat retardateur ? (1945-1966)

De la Seconde Guerre mondiale, l'armée suisse ne sort pas seulement confortée politiquement. L'armée de l'après-guerre a déjà commencé à prendre forme durant le conflit. Comme tous les autres domaines de la politique, elle devra devenir une partie de cette « nouvelle Suisse » qui enterrera les antagonismes politiques de l'entre-deux-guerres. Dans ce contexte, encore pendant la guerre, un groupement d'officiers s'est constitué qui, en rupture explicite avec le modèle prussien, se nomme « réformiste ». Inéluctablement, ce groupement entre en conflit avec les adeptes de l'école de Wille, qui se sont renouvelés, génération après génération, depuis le tournant du siècle. Cette dissension amènera aux discussions à propos de la conception de l'armée et de la défense nationale.

Après la controverse déclenchée en 1955 sur l'armement nucléaire tactique et après l'invasion de la Hongrie en 1956, qui ouvre de nouvelles options financières pour l'armée, le débat sur la conception resurgit, mais il porte désormais essentiellement sur les aspects militaires et opératifs. Les tenants de l'école Wille s'emploient à faire passer l'idée d'une armée suisse équipée pour la guerre mécanisée moderne, éventuellement dotée d'armes nucléaires et dont le niveau d'instruction et d'éducation devrait permettre de viser des victoires opératives.

Les réformistes au contraire tiennent ces objectifs militaires pour peu réalistes et préconisent une conception de la défense du territoire opposant la plus forte résistance possible à un adversaire. Leur point de vue ne l'emportera pas. Les grands projets d'armement seront réalisés pendant les années suivantes, avec quelques réductions motivées par des considérations de politique financière.

L'affaire dite des *Mirages* – déclenchée par les demandes très élevées de crédits supplémentaires pour le perfectionnement et l'helvétisation des avions de combat

français – provoque cependant un revirement inattendu. La réduction du nombre d'avions qui pourront être finalement achetés ne permet plus de maintenir la couverture aérienne des formations mécanisées au sol. Les moyens, les objectifs et les procédures ne sont plus en adéquation les uns avec les autres. Des adaptations sont nécessaires, tant dans les objectifs que dans les procédures. Cette situation problématique aboutit à la « Conception de la défense nationale militaire » du 6 juin 1966, qui expose pour la première fois – et sous la forme d'une réponse à une motion parlementaire, c'est-à-dire d'un document politique – la doctrine de l'armée suisse qui sous la notion de défense combinée doit associer le combat retardateur et la riposte, avec pour objectif suprême d'arrêter l'adversaire.

8. La guerre totale à l'ère atomique. Défense combinée militaire, défense générale et vision d'une Suisse sans armée (1966-1994)

Au cours des années suivantes et jusqu'au tournant stratégique de 1989-1991, la Conception 66, qui bénéficie d'un soutien politique unanime, permet d'améliorer l'efficacité de l'armée, sur le plan matériel par d'importants projets d'armement et sur le plan des troupes par un entraînement intensif dans les cours de répétition.

Une révision de la Conception 66 se révèle nécessaire avant même la chute du Mur de Berlin. Du fait de la baisse de la natalité, provoquée entre autres une vingtaine d'années auparavant par la diffusion de la pilule contraceptive, l'effectif de l'armée ne peut plus être renouvelé pour permettre une défense couvrant l'ensemble du territoire. De même, l'émergence de conceptions nouvelles sur le combat aéroterrestre mené avec des techniques numériques et des satellites fait apparaître l'avantage qu'il y aurait à abandonner le schématisme de la Conception 66 au profit d'une défense militaire plus dynamique. Durant les années 1980, des études sont entreprises, sous le titre « Armée 2010 », en vue d'une restructuration de l'armée, tandis qu'est promue l'idée d'acquérir des lance-fusées d'artillerie et des hélicoptères de combat. Ces études finiront toutefois par s'enliser, de sorte que c'est seulement au printemps 1989 – juste avant le tournant stratégique de l'automne 1989 – qu'est engagé le projet de réforme qui portera le nom d'« Armée 95 ».

9. L'armée de milice à l'époque post-moderne. Une armée de citoyens qui cherche sa place dans un environnement de menaces mondiales (1995-2017)

L'objectif du projet de restructuration Armée 95 est double. Premièrement, il ne s'agit plus d'opposer aux troupes du Pacte de Varsovie une défense combinée couvrant l'ensemble du territoire et une défense générale tournée vers la guerre totale. Cette ancienne conception doit faire place à une défense dynamique du territoire qui ne couvre plus la totalité du pays, mais vise à battre l'adversaire près de la frontière et à le repousser hors du territoire national. Pour cela, les chars de combat, en nombre considérable, sont répartis entre cinq brigades blindées, tandis qu'est annoncée la nécessité de disposer de moyens lourds de « feu opératif ».

L'effectif de l'armée est fixé à 400'000 hommes : ce compromis politique manifeste une volonté de réduction tout en maintenant un nombre réglementaire relativement élevé. Toutefois, après la votation sur sa suppression à l'automne 1989, l'armée se montrera ouverte à des réformes et adaptée à son époque. Pour la première fois, l'armée se voit confier des tâches qui dépassent largement la pure défense du pays et qui sont qualifiées de « multifonctionnelles ».

Même restructurée, l'armée est dépassée par la fin de la confrontation Est-Ouest et l'intégration de l'Europe centrale dans l'OTAN et l'UE. Le maintien d'une défense militaire autonome n'est plus adapté à la réalité, et les projets d'acquisition de systèmes d'armes destinés à agir par le « feu opératif » dans les secteurs frontaliers sont devenus périmés.

Des raisons financières autant que des considérations de politique de sécurité imposent une nouvelle réduction et restructuration de l'armée. Le projet « Armée 95 », mené à grand renfort de communication avec le public, est cependant de plus en plus mal accepté, de sorte que deux ans à peine après sa traduction dans les faits, une nouvelle restructuration est mise en chantier sous le titre « Armée XXI ». Suivant le mot d'ordre « Sécurité par la coopération », il s'agit de rendre l'armée suisse interopérable avec les forces armées des pays voisins et de renforcer ses capacités multifonctionnelles en Suisse même. Tout le système de mobilisation et la structure des formations de l'armée, progressivement constitués depuis le XIX^e siècle, sont dissous. Des milieux conservateurs s'opposent à ce qu'ils dénoncent comme un projet de technocrates et d'économistes, mais ils échouent au referendum face à un centre qui est acquis à l'idée de modernisation et à une gauche attentive à la réduction de l'armée et au désarmement.

Mise en œuvre dès 2004, l'Armée XXI, qui prévoit un important surcroît de personnel militaire pour l'instruction et notamment une numérisation partielle du commandement, selon le modèle de la sixième révolution militaire, se heurte très rapidement à des contraintes financières. Une décision prise par le Conseil fédéral avant même la mise en place des structures de l'Armée XXI joue également un rôle important. Des moyens destinés à la défense devraient être ainsi transférés au profit de l'appui aux cantons, appui dont la subsidiarité n'est plus que de pure forme. La tâche de « sûreté sectorielle » passe désormais aux cantons, qui se réclament de leur souveraineté en matière de police sans disposer des formations nécessaires pour maîtriser de graves situations de crise. L'« armée de réserve stratégique » doit pouvoir monter sur la brèche en cas de besoin. Peu après, ces mesures se révèlent toutefois être un accommodement qui ne suffit pas à financer le renouvellement de l'armement (par exemple l'acquisition de nouveaux avions de combat), ni à obtenir l'indispensable adhésion du peuple, des acteurs politiques et des citoyens astreints au service. En 2010 est donc engagé un nouveau projet de refonte complète des forces armées de milice de la Suisse.

R. J.



Ci-dessus : Paul Chaudet symbolise la « modernisation » de l'armée suisse au cours des années 1960. La fin de la guerre froide marque le début de réductions d'effectifs et des budgets, ainsi que la multiplication des engagements « subsidiaires » de sûreté ou d'assistance ; mais aussi le développement des engagements à l'étranger et l'interopérabilité.



DÉFENSE & SÉCURITÉ



Technologie, carrière -
Des métiers pleins de défis

29.11.2023 17:00 – 20:30
Innovation Park, EPFL West
Bâtiment F, 1015 Lausanne



→ Présentations, Q&A
→ Rencontres et ateliers
→ Entretiens, réseautage

Informations, accès (bât F) et
inscriptions :

